



**Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical des divisions inférieures et moyennes telles qu'elles sont définies par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la commune.**

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec la Fanfare Simmern et les communes voisines :

<b>FORMATION MUSICALE (solfège)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la musique (1h / semaine) : mardi 13h30-14h30 à Koerich</li> <li>- Année préparatoire (1,5h / semaine) : jeudi 13h15-14h45 à Koerich</li> <li>- 1<sup>ère</sup> année (2h / semaine) : jeudi 14h45-16h45 à Koerich</li> <li>- 2<sup>e</sup> année (2h / semaine) : mardi 14h30-16h30 à Koerich</li> <li>- 3<sup>e</sup> année (2h / semaine) : mardi 16h30-18h30 à Koerich</li> <li>- 4<sup>e</sup> année (2h / semaine) : mercredi 17h30-19h30 à Kehlen</li> <li>- 5<sup>e</sup> année (2h / semaine) : vendredi 17h30-19h30 à Kehlen</li> <li>- 1<sup>ère</sup> année adulte (2h / semaine) : mardi 19h00-21h00 à Bertrange</li> <li>- 2<sup>e</sup> année adulte (2h / semaine) : mercredi 19h00-21h00 à Bertrange</li> <li>- 3<sup>e</sup> année adulte (2h / semaine) : jeudi 19h00-21h00 à Bertrange</li> </ul>
<b>Conditions d'admission :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la musique: à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31.08) ou cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale</li> <li>- Année préparatoire: à partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale</li> <li>- Cours adulte à partir de 15 ans</li> </ul>
<b>Note :</b>	La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 3 <sup>e</sup> année (1 <sup>ère</sup> mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.
<b>FORMATION INSTRUMENTALE</b> Cours de 20 à 30 min/semaine (avancés 45 à 60 min)	<p><u>bois</u>: flûte traversière, clarinette, saxophone</p> <p><u>cuvres</u>: trompette/bugle, cor en fa, cor/alto mib, baryton, tuba, trombone, basse mib/sib</p> <p><u>percussion</u>, <u>drum set</u> (après le diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en percussion)</p> <p><u>claviers</u>: piano (*)</p> <p><u>plectres</u>: guitare classique (*)</p>
<b>Conditions d'admission :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir accompli les 2 ans d'initiation à la musique ou 1 année de solfège (année préparatoire ou 1<sup>ère</sup> année) ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/test d'admission</li> <li>- à partir du cycle 3.1 de l'Ecole Fondamentale</li> <li>- <u>piano et guitare</u>: avoir accompli avec succès le solfège préparatoire, avoir un piano/une guitare à domicile</li> </ul>
<b>FORMATION VOCALE ET CHORALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Chant individuel</u> * (30 min / semaine ou 45 à 60 min / semaine pour les avancés), A partir de 15 ans pour les femmes et 17 ans pour les hommes ou sur recommandation de la direction de l'Ecole. Avoir accompli 1 année de solfège (année préparatoire ou 1<sup>ère</sup> année) ou exceptionnellement sur recommandation de la direction de l'Ecole</li> <li>- <u>Chant choral pour enfants</u> (60 min / semaine)</li> <li>- A partir de 7 ans (sur le plan local ou régional suivant les inscriptions)</li> </ul>

(\*) organisés sur plan régional sur le vu des inscriptions à Kehlen, Koerich, Mamer ou Steinfort (liste d'attente possible)

LIEUX ET HORAIRES DES COURS	FRAIS D'INSCRIPTION		
	Cours	ENFANTS	ADULTES
Les lieux et horaires des cours seront communiqués aux parents. La rentrée scolaire a lieu vendredi, le 15 septembre 2017.	Initiation à la musique	50 €	-
	Année Préparatoire	50 €	-
	Solfège	80 €	100 €
	Ensemble instrumental	100 €	100 €
	Instrument	70 € - 200 €	100 € - 250 €
	Formation vocale	100 €	150 €
	Chant choral	80 €	-

Prière de consulter notre site internet [www.septfontaines.lu](http://www.septfontaines.lu)

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :** Les formulaires d'inscriptions sont à adresser **pour le 2 juin 2017 au plus tard à :**

**Administration communale de Septfontaines**  
24 Kierchewee L-8395 SEPTFONTAINES  
Tel: 30 03 50-1; Fax: 30 76 20

**LES INSCRIPTIONS NOUS PARVENANT APRES CETTE DATE NE POURRONT ETRE ACCEPTÉES QUE SUR LE VU DES PLACES ENCORE DISPONIBLES ET SERONT MISES SUR UNE LISTE D'ATTENTE. LES INSCRIPTIONS SONT AUSSI OBLIGATOIRES POUR LES ANCIENS ÉLÈVES.**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN

Année scolaire 2017/2018

Commune de Septfontaines

#### Coordonnées de l'élève :

Nom et Prénom : .....

Nom et Prénom du tuteur (élève mineur) : .....

Rue et N° : .....

Code postal et localité : .....

Téléphone (privé, bureau) : ..... GSM : .....

E-mail : .....

Sexe : F  / M  Nationalité (facultatif) : .....

Matricule nationale :

Ancien élève :       Nouvel élève :

#### Inscription aux cours de musique suivants :

<b>FORMATION MUSICALE (solfège)</b>	<input type="radio"/> Initiation à la musique – 1 <sup>ère</sup> année : cycle 1.2 (5 ans au 31.08) <input type="radio"/> Initiation à la musique – 2 <sup>e</sup> année : cycle 2.1 Ecole Fondam. <input type="radio"/> Année préparatoire : cycle 2.2 Ecole Fondamentale <input type="radio"/> 1 <sup>ère</sup> année <input type="radio"/> 2 <sup>e</sup> année <input type="radio"/> 3 <sup>e</sup> année	<input type="radio"/> 3 <sup>e</sup> année renforcée (1h, facultatif) <input type="radio"/> 4 <sup>e</sup> année <input type="radio"/> 5 <sup>e</sup> année <input type="radio"/> 1 <sup>ère</sup> année adulte <input type="radio"/> 2 <sup>e</sup> année adulte <input type="radio"/> 3 <sup>e</sup> année adulte
<b>FORMATION INSTRUMENTALE</b>	Instrument : .....	
<b>FORMATION VOCALE</b>	<input type="radio"/> Chant individuel <input type="radio"/> Chant choral enfants <input type="radio"/> Chant musical	

1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année adulte = à partir de 15 ans

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre Ecole ou Conservatoire, veuillez nous indiquer les données suivantes et **joindre les attestations y respectives**.

Ecole de musique/Conservatoire : .....

Dernière année fréquentée au solfège : .....

Dernière année fréquentée à l'instrument : .....

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)

Oui

Non

Date et signature: .....